

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

DÉPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIMEEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

Délibération n° **DEL2022_09_7**Intitulé : **APPEL A PROJET "YOU" - HOTEL A INSECTES / MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET***Environnement, numérique et GEMAPI - Autres - Autres*

*

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la Salle du Vieux Moulin sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 16 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 16 septembre 2022 et publié sur le site institutionnel de la Communauté de Communes le même jour.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 35 Représentés : 5

Présents :

M. DIDIER TERRIER, MME STÉPHANIE ETIENNE, M. DOMINIQUE MACÉ, MME CATHERINE MAILLOT, M. LOUIS EUDIER, M. ÉRIC CARPENTIER, MME CÉLINE DAMBRY, M. LIONEL GAILLARD, M. CLAUDE BELLIN, M. VINCENT LEMETTAIS, M. GÉRARD LEGAY, MME RÉGINE HAUZAY, M. ALAIN LOPEZ, MME ODILE DECHAMPS, MME CATHERINE DUCHESNE, M. SYLVAIN GARAND, M. JEAN-MARC DOUCET, M. GILLES COTTEY, MME JOSIANE GILLE, M. JACQUES CAHARD, MME NATACHA BLY, MME VIRGINE BLANDIN, M. GÉRARD CHARASSIER, MME FRANÇOISE DENIAU, M. FRANCIS ALABERT, MME HERLÉANE SOULIER, M. CHRISTOPHE ADE, MME LORENA TUNA, M. FLORIAN LEMAIRE, MME FRANÇOISE BLONDEL, MME MARIE-CLAUDE HERANVAL, M. JEAN-FRANÇOIS LE PERF, MME DENISE HEUDRON, M. THIERRY SOUDAIS, M. LAURENT BÉNARD

Absents représentés :

MME MARTINE LEBORGNE (POUVOIR À M. MACE), M. MARIO DEMAZIERES (POUVOIR À MME DECHAMPS), M. MICHAËL DODELIN (POUVOIR À MME DUCHESNE), MME SANDRINE NORDET (POUVOIR À M. DOUCET), M. ARNAUD MOUILLARD (POUVOIR À MME BLANDIN)

Absents :

M. JEAN-LOUIS LUC, M.ÉRIC RENÉE, M. PASCAL LEBORGNE, M. EMILE CANU, MME CHARLOTTE MASSET, MME DOMINIQUE TALADUN

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE,
Monsieur Mick LEROY

Monsieur Lionel GAILLARD est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Sylvain GARAND soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Dans le cadre de notre politique intercommunale en faveur de la transition écologique et énergétique, nous avons adopté le 24 février 2022 le règlement relatif à l'appel à projets « YOU ».

Pour rappel, cet appel à projets a pour objectif de permettre à tous les acteurs du territoire de concrétiser des projets en faveur de la transition écologique avec l'appui financier d'Yvetot Normandie.

Ce type d'appel à projet permet de développer la participation des citoyens, recréer du lien social et retisser un lien de confiance avec le politique. Il répond plus généralement à l'aspiration d'une démocratie plus participative, plus directe et plus concrète.

Un dossier a été déposé à ce jour (date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2022) et concerne la mise en place d'un hôtel à insectes dans un lotissement de 15 pavillons sur la commune de Saint-Martin-de-l'If.

Ce projet est porté par le syndicat du lotissement Georges Sand, présidé par madame Marie BRUNEVAL. Ce lotissement est situé à Fréville, à proximité de deux mares et d'un aménagement naturel d'écoulement des eaux pluviales. Il s'inscrit dans une politique de la commune de gestion différenciée des espaces verts sur cette parcelle. Il participe par là au développement durable sur le territoire intercommunal.

Cet aménagement bénéficiera non seulement aux habitants du lotissement mais aussi à ceux de la commune qui s'approprient l'espace à proximité de la mare.

Le coût du projet est de 324,50 €. En application du règlement de l'appel à projets, il est proposé de subventionner ce projet à 100 %.

L'opération vous est présentée dans la fiche projet annexée à la présente délibération.

Par ailleurs, compte tenu du faible nombre de candidatures déposé à ce jour, la commission Transition Ecologique et Energétique propose de modifier l'article 4 du règlement de l'appel à projet You « Modalité de dépôt du projet » de la façon suivante : « La date de limite de dépôt des candidatures : 31 octobre 2022. » (précédemment 30 septembre 2022).

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 14/09/2022

Article 1^{er} – D'attribuer une subvention d'un montant de 324,50 euros dans le cadre du dispositif « YOU appel à projet citoyen 2022, fonds de participation vert », au projet « Installation d'un hôtel à insectes sur un lotissement de 15 pavillons à St Martin de l'If ».

Article 2 – De subordonner le versement d'une subvention à la signature de la convention, conforme à la convention type adoptée par la délibération n° DEL2022_02_19 du 24 février 2022.

Article 3 – Dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif du budget principal au chapitre 204, subdivision 20422 « Privé- bâtiments et installation ».

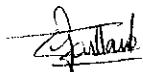
Article 4 – De modifier l'article 4 du règlement de l'appel à projet You « Modalité de dépôt du projet » de la façon suivante : « La date de limite de dépôt des candidatures : 31 octobre 2022. »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées.

Résultat du vote : unanimité

Pour extrait conforme,

Monsieur le secrétaire de séance,
Lionel GAILLARD



Monsieur le Président,
Gerard CHARASSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220907-DE